



Lettre d'information aux délégués de la MSA Haute-Normandie / novembre-décembre 2014

■ Offre de services sur les territoires

✦ Zoom sur l'actualité des MARPA en Haute Normandie

Les 20 ans de la MARPA « Beau Soleil » à Londinières

A l'occasion des 20 ans de l'établissement, le 20 septembre dernier se déroulait une journée porte ouverte à la MARPA « Beau Soleil ».

Elus du territoire, principaux partenaires, bénévoles, professionnels de santé, intervenants médico-sociaux, une centaine de personnes s'est rendue à cette manifestation. Les discours successifs de Monsieur Capon, Président de la MSA Haute-Normandie, de Monsieur Huet, maire de Londinières, de Monsieur Fouquet, Conseiller Général du canton de Londinières ainsi que de Messieurs Marlière et Denise, respectivement Président et Directeur du « Beau Soleil », ont permis de rappeler l'historique de la création de l'établissement en 1994, l'importance du partenariat avec la MSA et de remercier l'ensemble des personnes, professionnels et bénévoles, qui œuvrent au quotidien au sein de l'établissement avec un objectif commun, celui d'apporter une qualité de service visant au bien-être des résidents.

Création d'une nouvelle MARPA en Seine-Maritime : la MARPA « la Varenne »

La seconde MARPA de Seine-Maritime sera située sur la commune de Torcy-Le-Grand. Elle est portée par la communauté de communes de Varenne et Scie et ouvrira

ses portes en avril 2015. A l'occasion d'une manifestation sur l'avancement des travaux le vendredi 3 octobre dernier, Monsieur Grégoire Petit, président du Comité Départemental de la MSA Haute-Normandie, aux côtés de Monsieur Jouan, président de la communauté de communes de Varenne et Scie et de Monsieur Servais Picord, maire de Torcy-Le-Grand, a pu rappeler l'importance d'une telle structure sur ce territoire rural et mettre l'accent sur l'accompagnement de la MSA dans l'ingénierie du projet et dans la démarche qualité du fonctionnement de la future MARPA.

Signature de la Charte nationale à la MARPA « l'Aubertine » de Lieurey dans l'Eure

Le 7 octobre dernier Monsieur Capon, président de la MSA Haute-Normandie et Monsieur Auber, maire de Lieurey, ont tous deux cosigné la charte nationale des MARPA, qui sera affichée au sein de l'établissement. Cette charte valorise la recherche permanente de bien-être des résidents de la MARPA, elle met l'accent sur la notion de lieu de vie chaleureux et elle symbolise la collaboration existante entre la MSA et le gestionnaire MARPA.

La manifestation s'est clôturée par une chanson interprétée par les résidents eux-mêmes.

En savoir plus sur les Marpa : www.marpa.fr

Contact local : Céline Lefebvre

lefebvre.celine@hautenormandie.msa.fr

✦ Présence Verte

Nouveauté : Les boîtes à clés sécurisées

Présence Verte développe une nouvelle offre : les boîtes à clés.

Les boîtes à clés sécurisées Présence Verte s'ouvrent avec un code et permettent donc de protéger et partager les clés, en toute sécurité. Les utilisateurs peuvent ainsi confier leur code, et donc l'accès aux clés, uniquement aux personnes de leur choix.

Les avantages de la boîte à clés :

- Faciliter l'accès des services de secours (pompiers, gendarmerie, SAMU...) par transmission du code du coffre.
- Faciliter l'accès des autres intervenants à domicile (aide et soins à domicile...)
- Limiter le recours à des doubles de clés.



Actualités

+ Élections 2015

59 107 électeurs inscrits sur les listes définitives seront invités à élire leurs représentants haut-normands entre le 12 et le 27 janvier 2015.

Listes définitives et regroupements de cantons

Les listes définitives et les regroupements de cantons validés par la Commission électorale sont consultables sur les deux sites d'Evreux et de Bois-Guillaume et sur le site Internet de la MSA Haute-Normandie, sur www.msa-haute-normandie.fr

Ces opérations permettent d'ouvrir officiellement le dépôt des candidatures pour l'ensemble des 3 collèges.

Les regroupements de cantons ont été effectués selon les modalités définies par le code rural et de la pêche maritime : regroupements de cantons limitrophes de façon à obtenir des circonscriptions électorales d'au moins 50 électeurs pour les 1^{er} et 2^{ème} collèges et d'au moins 10 électeurs pour le 3^{ème} collège. Retrouvez-les sur notre site Internet.

Dépôt des candidatures.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au **8 décembre à 16 heures**.

Pour faciliter les opérations de vérification et une anticipation sur l'important travail de préparation qui précède l'expédition du matériel de vote, il est conseillé de ne pas attendre cette date limite et de déposer les candidatures le plus tôt possible.

Celles-ci peuvent être transmises par voie postale ou déposées sur les 2 sites d'Evreux et Bois-Guillaume pour les 1^{er} et 3^{ème} collèges et uniquement déposées sur les 2 sites pour le 2^{ème} collège (par le mandataire de liste). Il est conseillé de prendre rendez-vous au 02 32 98 72 72 (tous les matins de 9h30 à 12h) pour les déposer.

Mobilisez-vous pour la réussite de ces élections ! Pour avoir un taux de participation élevé, nous devons avoir des candidats partout et en nombre.

Les imprimés de candidature sont téléchargeables depuis le site : www.electionsmmsa2015.fr, rubrique *Moi candidat* > *Proposer ma candidature*.

Nombre de candidats à élire :

Le nombre de candidats à élire pour chaque circonscription est de :

- 4 titulaires et 4 suppléants pour le 1^{er} collège,
- 3 titulaires pour le 2^{ème} collège,
- 2 titulaires et 2 suppléants pour le 3^{ème} collège.

Pour chaque canton faisant l'objet d'un regroupement avec celui limitrophe, il convient d'ajouter : 1 titulaire et 1 suppléant pour les collèges 1 et 3 et 1 titulaire pour le collège 2.

Réunions élections des Echelons locaux

23 réunions se sont déroulées sur la période du 2 octobre au 7 novembre. Chaque secteur a ainsi pu faire le point sur les candidatures. Les élus sortants, notamment ceux des 1^{er} et 3^{ème} collèges doivent se mobiliser pour le renouvellement des candidats sur leur territoire.



Le mutualisme mis en valeur.

Une exposition itinérante sur l'histoire du mutualisme agricole en France a été réalisée par la CCMSA et est présentée

dans tous les départements de France.

Depuis 1949, la MSA contribue à améliorer la protection sociale et les conditions de vie des exploitants. L'exposition proposée vise à faire découvrir au public les temps forts et les dates clés des dernières décennies. Cet hommage aux hommes et aux femmes qui ont œuvré pour la sécurité sociale agricole sera l'occasion pour tous les visiteurs de mettre en perspective l'histoire de la gouvernance mutualiste, modèle de démocratie fondé avant tout sur le lien social.

La MSA Haute-Normandie déploiera cette exposition dans les deux départements :

Du 17 au 28 novembre sur le site d'Evreux (restaurant d'entreprise), 32 rue Politzer.

Du 8 au 19 décembre sur le site de Bois-Guillaume (restaurant d'entreprise), Cité de l'Agriculture.

Et du 5 au 16 janvier à la « Maison des agriculteurs » de Guichainville.

N'hésitez pas à venir la voir et le faire savoir.

CAMPAGNES
en *mouvement*
65 ans d'actions mutualistes avec la MSA

**Du 17 au 28 novembre sur le site d'Evreux,
du 8 au 19 décembre sur le site de Bois-Guillaume,
du 5 au 16 janvier à la « Maison des agriculteurs » de Guichainville.**

© Roger-Viollet

Action Sanitaire et Sociale

✦ Ateliers « Prendre soin de sa santé » sur le territoire de Vernon

Une action en partenariat, MSA et CARSAT, pour l'amélioration des prises en charge par chacun de sa propre santé.

Pour rappel : impulsés par la Caisse Centrale de la MSA et expérimentés pour la première fois fin 2010 en Lot-et-Garonne, les ateliers ont pour but de rassembler des personnes en insertion ou en difficulté sociale afin qu'elles puissent partager, échanger des expériences et des savoirs sur le thème de la santé, du bien-être.

Après une première expérience dans l'Eure, à Saint-Marcel en 2013, un nouveau groupe s'est constitué en mai 2014 à Vernon. Ce secteur a été choisi car il rassemble de nombreux partenaires pouvant aider à la mise en place de ce type d'action. Espacées d'environ 15 jours, les 6 rencontres se sont déroulées, en matinée, de début mai à mi-juillet au Centre social Senghor.

Cette année, la MSA a sollicité le CCAS et l'épicerie sociale de la ville, ADISSA (Association Départementale d'Insertion Santé et de Soins des Addictions), l'association Solidarité Partage (distribution de vêtements et de nourriture), et le pôle insertion du Conseil Général. Les partenaires de l'an dernier étaient bien sûr toujours présents : l'association/chantier d'insertion l'Arbre aux Légumes, Contact Service, la Maison Relais la Ceresia et le Réseau Local de Promotion de la Santé (RLPS).

Ce sont au final 9 personnes qui se sont retrouvées pour cette action.

Chaque participant a trouvé, à la mesure de son propre engagement, un lieu pour parler sans être jugé, dans le respect et la confidentialité. Leur participation très régulière a permis des échanges riches sur divers thèmes comme l'alimentation, l'hygiène, les soins médicaux, les épreuves de la vie. Tous les participants ont prévu de se revoir ensuite.

✦ Séjour « détente et mieux être » à Sweet-Home

Pour ce 8^{ème} séjour organisé par l'Action Sanitaire et Sociale, 16 personnes (assurées maladie agricoles confrontées à des problèmes de santé) ont partagé pendant 5 jours une vie de groupe dans une ambiance chaleureuse et bienveillante.

Tous les matins, le groupe a travaillé autour des ateliers « groupe d'échanges et d'expression » et « relaxation », respectivement animés par 2 assistantes sociales MSA et une sophrologue extérieure. Les échanges ont été riches et libérateurs, même « s'il est pourtant éprouvant de parler de soi et de son vécu douloureux de la maladie ». Chacun a pu découvrir les bienfaits de la relaxation apportant : « apaisement et repos dans la tête ! », « libération des tensions et détente du corps ! », telles sont quelques expressions recueillies.

Après des matinées chargées en émotion les après-midis ont permis de partager des moments conviviaux au travers d'activités

de loisirs et de découverte de la région. A l'issue du séjour, l'ensemble des participants a exprimé sa satisfaction et son sentiment d'être « mieux dans sa tête et dans son corps ».

Nous rappelons que, depuis 2012, cette action conçue et développée par la MSA Haute-Normandie est labellisée par la Caisse Centrale MSA et reconnue sur les territoires.

✦ « L' Avenir en soi »

Une nouvelle action de reconnaissance des acquis de l'expérience, « l'Avenir en soi » a été initiée par le service social sur le canton de Blangy-sur-Bresle le 9 septembre 2014, en direction de personnes à la recherche d'un emploi ou en reconversion professionnelle et confrontées à un évènement tel qu'un problème de santé, un handicap, une séparation, une cessation d'activité.

Cette action a été mise en place en partenariat avec le Conseil Général, la Mairie, « l'Épicerie Sociale » et « les Jardins de la Bresle ».

Grâce au travail personnel et en groupe, chaque participant a pu faire le point sur ses réussites, ses compétences, ses connaissances, ses passions, tout ce qui a été acquis par les expériences afin de redéfinir son projet personnel et professionnel.

Agenda

Présentation du programme « PEPS Euréka »

à Fauville-en-Caux, le 25 novembre à 14 heures, salle de la RPA des Jardins

Conférence « Seniors soyez acteurs de votre santé »

à Damville, le 2 décembre à 14 heures, salle des Fêtes,

à St Aubin Celloville le 12 décembre à 14 heures, Salle des Friets, Rue de la Mairie



Sweet-Home Cabourg

En bref

❖ Santé au Travail : importante nouveauté

Le Service Santé au Travail MSA Haute-Normandie travaille avec un nouvel outil informatique national, répondant aux nouvelles exigences de traçabilité.

Dorénavant, seuls les employeurs, recevront la convocation de leur(s) salarié(s) à l'examen médical.

Il est de leur responsabilité de transmettre cette convocation à leur(s) salarié(s) en temps utile afin qu'il(s) puisse(nt) se rendre au rendez-vous fixé par la Santé au travail.

❖ Forum santé avec le RLPS (Réseau Local de Promotion de la Santé)

La MSA a apporté son soutien dans les actions menées courant novembre par le RLPS de Seine-Maritime.

Elle était présente à la journée qui s'est déroulée le 4 novembre au sein de la résidence des personnes âgées « Gérard Terre » à la Mailleraye-sur-Seine. Cette journée était centrée sur les thèmes suivants : sommeil, activité physique,

diabète, médicaments, accès aux soins et accès aux droits, tabac/addictions. La MSA a animé la conférence sur les médicaments et tenu un stand d'information santé, sur la journée.

❖ Journée diabète du 12 novembre à Yvetot

La MSA était présente à cette journée. Une infirmière et l'AFD (Association Française des Diabétiques) ont proposé un contrôle de glycémie et une information sur le diabète sur le marché d'Yvetot.

L'après-midi s'est déroulé Salle du Vieux Moulin avec une conférence du Dr Pierre BERTEAU, cardiologue

Des ateliers ont été développés à l'issue de la conférence avec :

- Association Siel Bleu : atelier test de marche (10 mn/personne)
- AFD, Infirmières : contrôle de la glycémie et conseils sur les complications par une animation jeu de l'oie.
- MSA HN : conseil sur la nutrition, animation « la journée idéale », quizz, lecture des étiquettes...

- Pompiers du CCAS : atelier démonstration gestes qui sauvent et sur l'utilisation du défibrillateur

- Infirmière : Prise de tension (avec information en amont de l'action)

- Sophrologue : Ateliers gestion du stress, initiation par petits groupes

- Stand d'information et d'échanges avec le club « cœur et santé »

- 2 expositions : Diabète de la MSA et Maladies Cardio-vasculaires de la Mutualité Française Normandie.

Un pot de convivialité offert par le CCAS a clôturé cette journée vers 18H.



Législation

❖ Retraite complémentaire obligatoire : certaines pensions de reversion augmentent

La loi de réforme n° 2044-040 du 20 janvier 2014 permet désormais de calculer le montant des pensions de réversion de Retraite Complémentaire Obligatoire (RCO) à partir des points cotisés par l'époux(se), mais aussi des points gratuits auxquels l'exploitant aurait pu prétendre.

Cette mesure s'applique rétroactivement à compter du 1^{er} février 2014. Ainsi, la MSA versera le rappel en même temps que la prochaine échéance retraite.

Les retraités concernés constateront une hausse du montant viré par la MSA le 9 novembre prochain. Cette augmentation s'explique par l'attribution des points supplémentaires.

❖ RSA et AAH : et si les déclarations trimestrielles se faisaient en ligne ?

Les bénéficiaires RSA et AAH peuvent désormais déclarer chaque trimestre leurs ressources en ligne, pour le calcul de leurs droits pour le trimestre à venir.

Plus de papier, de lettre à poster, de timbre à acheter...

La télé-déclaration, c'est simple, fiable et ça permet de gagner du temps : données pré-remplies, accès aux déclarations des trimestres précédentes, notice pour comprendre ce qui est à déclarer.

On peut reprendre et compléter, modifier la télé-déclaration en plusieurs fois si nécessaire.

Un seul impératif : être inscrit sur le site de la MSA Haute-Normandie à « Mon espace privé ».

Comment s'inscrire ?

- 1) Cliquez sur « s'inscrire » dans le bloc de connexion en haut à droite de toutes les pages du site internet de la MSA Haute-Normandie,
- 2) Complétez le formulaire en ligne,
- 3) Recevez le code secret.